

## Observatoire de la formation

### ÉRIS 2018 – 2019 (Équipe régionale d'intervention et de sécurité)

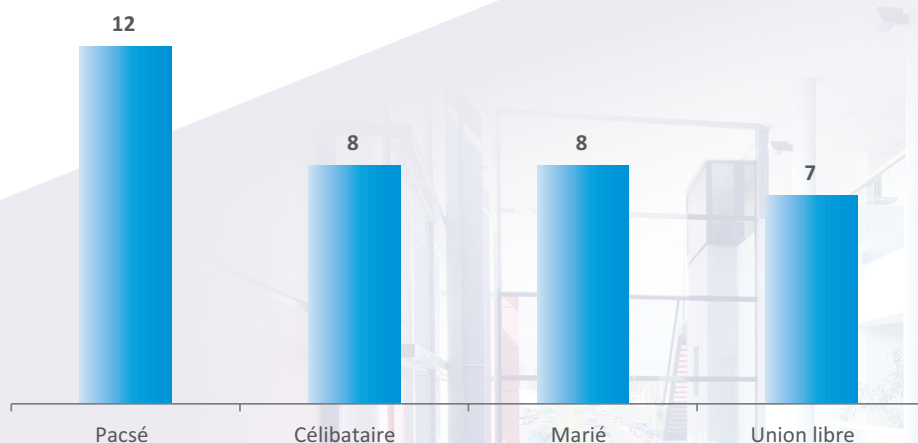
#### À retenir

- 35 élèves sont entrés en formation le 26 novembre 2018.
- Tous sont des hommes, avec une moyenne d'âge de 33 ans.
- 27 personnes ont le grade de surveillant.
- La première motivation à devenir ÉRIS est l'attrait pour les missions inhérentes au métier.
- A l'entrée en formation, les élèves ambitionnent de passer des monitorats et de faire carrière au sein des ÉRIS en gardant leur grade actuel.
- Le premier besoin en formation concerne les connaissances juridiques.

### Profil sociodémographique

Les 35 hommes entrés en formation d'ÉRIS en novembre 2018 ont 33 ans en moyenne, avec des âges s'échelonnant de 23 à 53 ans.

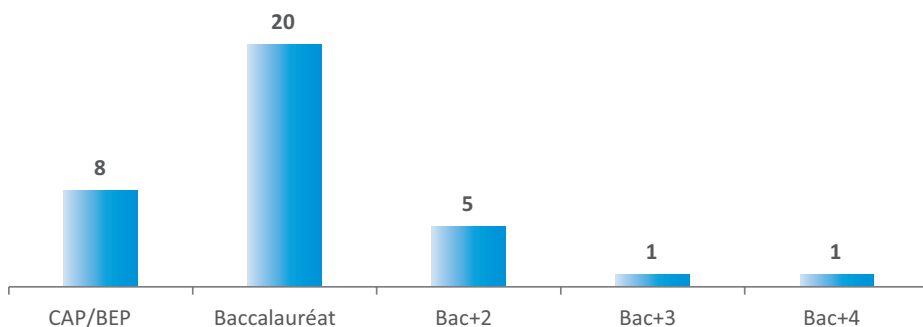
#### Graphique 1 : Situation matrimoniale – Effectifs



La majorité des élèves est en couple : 12 élèves sont pacsés, 8 mariés et 7 sont en union libre. Huit personnes sont célibataires. Par ailleurs, 20 élèves sont parents.

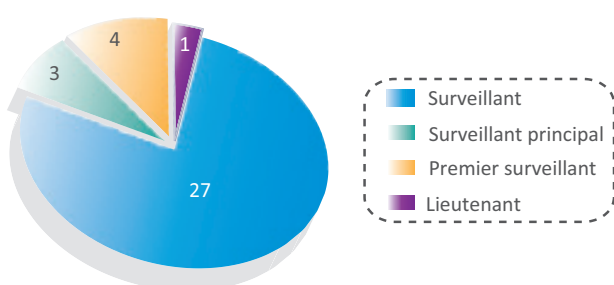
## Parcours scolaire et professionnel

**Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs**



Au total, 27 élèves sont titulaires du baccalauréat. Parmi eux, 7 personnes ont un diplôme du supérieur. Huit élèves possèdent pour diplôme le plus élevé un CAP ou BEP.

**Graphique 3 : Grade au moment de l'entrée en formation – Effectifs**



Comme la précédente promotion, la majorité des élèves étaient surveillants (27) au moment de leur entrée en formation d'ÉRIS. Quatre personnes ont le grade de premier surveillant, 3 celui de surveillant principal et une personne est lieutenant. En moyenne, les agents ont 6 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, avec des écarts allant de 1 à 18 ans. Le nombre d'établissements fréquentés s'étend quant à lui de 1 à 6, avec une moyenne de 2. Notons qu'avant d'entrer en formation d'ÉRIS, 3 élèves occupaient les fonctions d'escortes judiciaires, deux personnes exerçaient en équipe locale d'appui et de contrôle (ELAC), aujourd'hui rebaptisée « équipe locale de sécurité pénitentiaire » (ELSP). Un élève était moniteur de sport.

De surcroît, plusieurs élèves ont une expérience dans des métiers de la sécurité publique hors administration pénitentiaire : 13 personnes ont servi dans l'armée, 9 ont été gendarmes, 5 exerçaient dans la police et le métier de 3 autres élèves nécessitait le port d'une arme.

**Graphique 4 : Direction interrégionale d'origine et d'affectation – Effectifs**



La direction interrégionale (DI) la plus représentée est celle de Paris : 8 élèves en sont originaires et 15 y seront affectés à la suite de la formation d'ÉRIS.

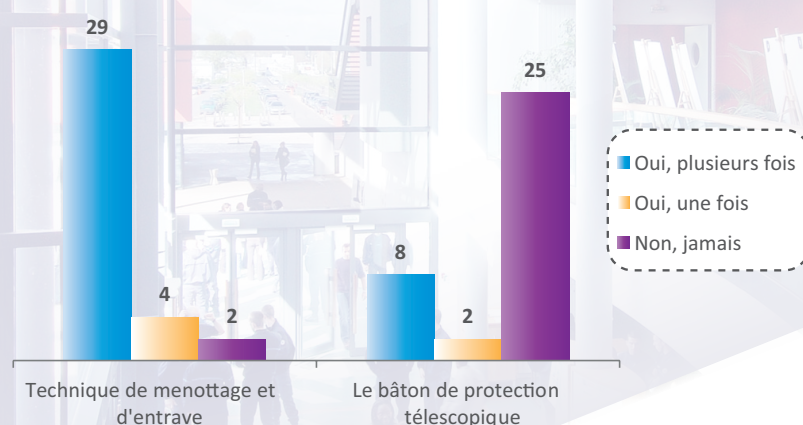
Par ailleurs, alors que seulement 2 personnes viennent de la DI de Dijon, 11 vont y exercer en tant qu'ÉRIS.

Toutes les autres DI ont été citées en tant que DI d'origine.

Il est à noter que les agents venant de Lille (3), la Mission Outre-Mer (1), Toulouse (1) et Rennes (1) quitteront nécessairement leur région d'origine à la fin de la formation dans la mesure où aucune d'entre elles ne fait l'objet d'affectations. Il en sera de même pour quelques élèves d'autres DI. Ainsi, pour ces agents, la première affectation en ÉRIS sera synonyme de mobilité géographique.

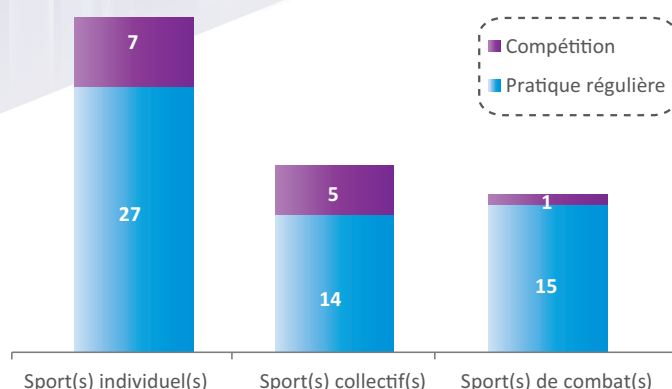
## Compétences et aptitudes physiques

**Graphique 5 : Utilisation passée des techniques de menottage et d'entrave et du bâton de protection télescopique – Effectifs**



De par leur expérience dans l'administration pénitentiaire ou dans des métiers de la sécurité, la majorité des élèves (29) a déjà utilisé plusieurs fois les techniques de menottage et d'entrave, en dehors des périodes de formation. En revanche, ils sont beaucoup moins nombreux à avoir manipulé le bâton de protection télescopique : 25 personnes ne l'ont jamais utilisé « en situation ». En outre, 3 personnes ont obtenu le monitorat de techniques d'intervention, 3 celui de bâton de protection télescopique et une personne a validé un monitorat de sécurité incendie.

**Graphique 6 : Pratiques sportives – Effectifs**



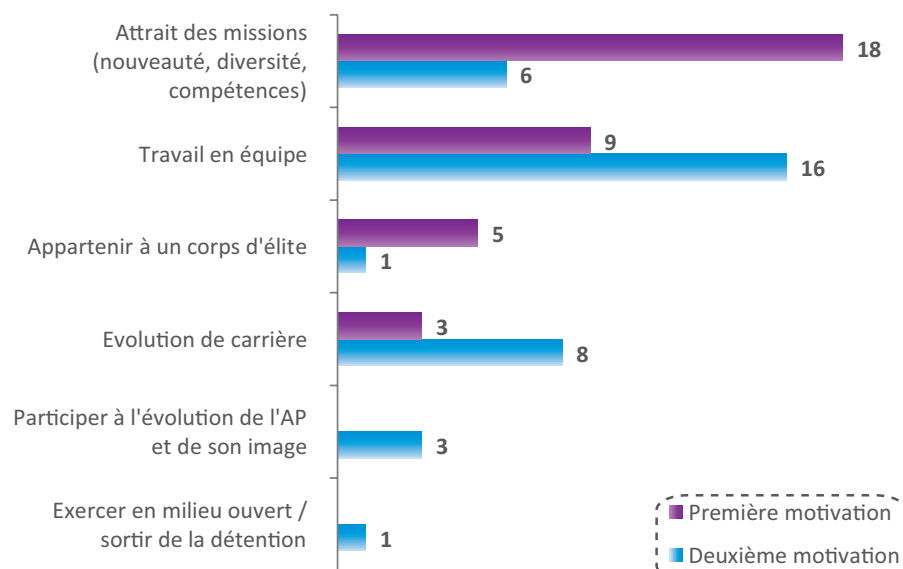
34 agents ont déclaré exercer actuellement une ou plusieurs activités sportives. Tous pratiquent des sports individuels, dont 27 régulièrement et 7 en compétition. Les sports collectifs ont été mentionnés par 19 personnes et 16 élèves ont cité les sports de combat.

Tous les participants estiment être en forme physiquement pour exercer les fonctions d'ÉRIS.

## Motivations et perspectives professionnelles

Le cadre professionnel est la première source de connaissance du concours d'ÉRIS pour les élèves. C'est en effet au contact de collègues ÉRIS ou dans de précédentes fonctions que les agents ont connu le concours. Les autres vecteurs d'information cités sont : les médias et internet, l'Énap et la famille, les amis.

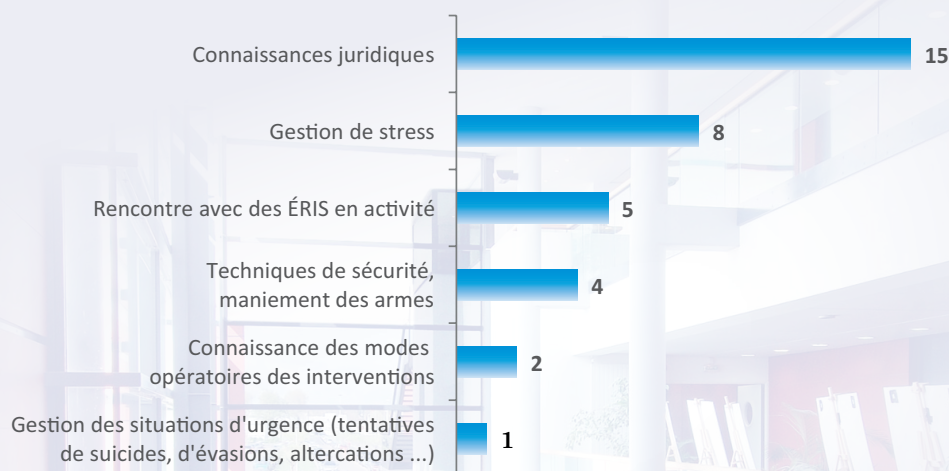
**Graphique 7 : Motivations à devenir ÉRIS – Citations**



Deux principales motivations à devenir ÉRIS, similaires à celles exprimées par la précédente promotion, se dégagent. La première tient à l'attrait des missions : première motivation pour 18 personnes et second choix pour 6 élèves. Dans un deuxième temps, les agents sont motivés par le travail en équipe.

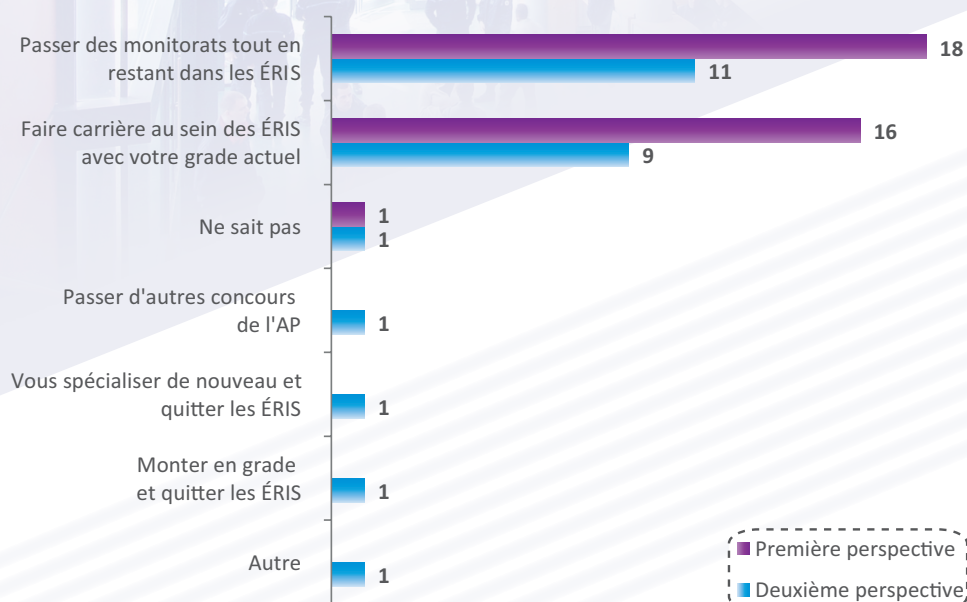
Les motivations utilitaires telles que l'évolution de carrière, sont peu représentées.

## Graphique 8 : Besoins en formation – Citations



Les besoins en formation sont variés mais deux se détachent particulièrement. Il s'agit des besoins en connaissances juridiques, cités par 15 personnes, et la gestion du stress, qui regroupe 8 réponses. La rencontre avec des ÉRIS en activité se place en troisième position alors qu'elle était le premier besoin cité par les ÉRIS de la précédente promotion. Par ailleurs, lorsque l'on demande aux participants d'évaluer par le biais d'une note allant de 1 à 10, l'appréhension qu'ils ressentent à l'idée de porter une arme sur la voie publique, la moyenne s'établit à 2,5 sur 10. L'expérience de plusieurs agents dans des métiers de la sécurité justifie cette faible appréhension.

## Graphique 9 : Perspectives professionnelles – Citations



Les perspectives professionnelles des agents de cette promotion sont sensiblement les mêmes que celles de leurs prédécesseurs : ils souhaitent principalement passer des monitorats tout en restant dans les ÉRIS (première perspective professionnelle pour 18 élèves) et faire carrière au sein des ÉRIS avec leur grade actuel (16 personnes). Intégrer les ÉRIS semble en ce sens être un objectif de carrière pour les élèves entrés dans cette formation. Une personne n'a pas su déterminer sa première perspective professionnelle. Concernant la réponse « autre », le fait de monter en grade tout en restant dans les ÉRIS a été mentionné.

## ÉRIS 2018 – 2019 (Équipe régionale d'intervention et de sécurité)

DÉCEMBRE 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

**Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire